



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 8659

Texte de la question

M. Jean Briane attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le nombre élevé de départements ministériels et organes de l'Etat qui, à des titres divers, au plan national et même européen, sont concernés par la famille. Il pense que cette multiplicité, loin d'être un obstacle à l'instauration d'une structure coordinatrice des intérêts de la famille, milite au contraire en faveur d'une délégation interministérielle, ainsi que cela avait été admis en conclusion de la conférence de la famille le 17 mars 1997. La défense de la famille, cellule de base de la société et rempart contre l'exclusion sociale, n'ayant pas de couleur politique et ne devant pas en conséquence souffrir de l'alternance, il demande que la création d'une délégation interministérielle à la famille soit poursuivie : ce qui, au demeurant, correspondrait au souci de cohérence et de coordination qui a motivé la récente création de la délégation interministérielle aux droits de la femme.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a annoncé, lors de la discussion du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 par l'Assemblée nationale, qu'il serait institué un délégué interministériel à la famille. Ce délégué sera chargé d'une fonction d'impulsion et de coordination des différentes actions conduites. Il pourra faire des propositions pour améliorer les dispositifs existants dans le cadre d'une politique familiale globale. Il sera également l'interlocuteur privilégié des associations familiales et des différents partenaires concernés par la famille. L'institution de ce délégué interministériel à la famille sera donc de nature à mieux tenir compte de la dimension familiale dans les politiques publiques. A ce sujet et dans l'immédiat, il est rappelé que le Gouvernement a engagé un réexamen d'ensemble de la politique familiale portant sur les prestations familiales, mais également sur l'ensemble des politiques publiques intéressant directement les familles : politiques scolaire, fiscale, de logement, de temps de travail.

Données clés

Auteur : [M. Jean Briane](#)

Circonscription : Aveyron (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8659

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 1998, page 147

Réponse publiée le : 6 avril 1998, page 1965